

Formation Accueil d'un auteur-riche
15 février 2024
Sitothèque

SITES RESSOURCES

L'ARALL

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/>

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture est une association interprofessionnelle financée par la Région et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, dont les missions sont basées sur l'accompagnement des professionnels du livre. Elle développe le conseil et l'expertise auprès des différents métiers, l'information et la professionnalisation des acteurs, l'observation de la filière, les projets régionaux de coopération, la promotion de la production littéraire et éditoriale, et coordonne des dispositifs de soutien aux auteurs, éditeurs et libraires financés par la Région et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

Annuaire des auteurs Auvergne Rhone-Alpes

<https://auvergnerhonealpes-auteurs.org/>

La SGDL

<https://www.sgdl.org/>

La Société des Gens de Lettres a pour vocation la promotion du droit d'auteur et la défense des intérêts des auteurs. Elle veille ainsi à la préservation du droit moral et des droits patrimoniaux de tous les auteurs de l'écrit (écrivains, essayistes, traducteurs...), que l'écriture soit ou non leur activité première, quel que soit le mode de diffusion de leur œuvre et quelles que soient les sociétés de gestion dont ils peuvent par ailleurs être membres (SOFIA, SACEM, SACD, SCAM...). Elle travaille également à l'amélioration du statut juridique et social de tous les auteurs.

La SGDL est ainsi à l'origine des principales innovations juridiques, sociales ou culturelles qui ont permis la protection des intérêts des auteurs (sécurité sociale, retraite complémentaire, revenus accessoires, droit de prêt en bibliothèque...) et plus récemment l'adaptation du contrat d'édition à l'ère du numérique.

La charte des auteurs et illustrateurs jeunesse

<https://www.la-charte.fr/>

La Charte est une association de défense des droits des auteur·rices et illustrateur·rices jeunesse.

Forte de ses 1400 adhérent·es, elle fait entendre sa voix auprès des institutions publiques sous la forme de prises de positions claires, de recommandations tarifaires ou encore d'actions « coup de poing ». Elle vise à assurer la promotion de la littérature jeunesse à travers ses actions culturelles. Le premier rôle de la Charte est de veiller à la défense des droits et du statut des auteur·rices. Elle les représente auprès des pouvoirs publics pour s'exprimer en leur nom lors des réformes, mène des luttes sociales pour améliorer leurs conditions de travail et de rémunération, les informe sur leurs droits (brochures, tables rondes) et les aide concrètement (aide juridique gratuite)

Répertoire des chartistes

<https://www.la-charte.fr/repertoire-des-chartistes/>

DISPOSITIFS

Le pass culture

<https://pass.culture.fr/>

Le pass Culture est un dispositif d'accès aux activités culturelles à destination des jeunes entre quinze et dix-huit ans. Il se présente sous le format d'une application mobile et web, gratuite et géolocalisée. Il permet aux jeunes inscrit·es de disposer d'un crédit qu'ils peuvent utiliser de façon autonome, alloué en fonction de leur âge, pour réserver des offres culturelles autour de chez eux.

Depuis janvier 2022, dans le cadre de la politique de développement de l'éducation artistique et culturelle et d'un partenariat entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le

dispositif permet également aux enseignants de réserver des sorties scolaires pour les classes de la sixième à la terminale, pour les établissements publics et privés sous contrat.

Jeune en librairie

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/action-culturelle-eac/dispositifs/jeunes-en-librairie>

Il s'agit d'une opération à destination des collégiens, lycéens, apprentis, etc. pour les sensibiliser à la chaîne du livre, en particulier au métier de libraire, tout en soutenant la demande de livres face à la crise. Cette action vise à sensibiliser le jeune public à l'économie du livre, à la créativité et à la diversité de la production éditoriale et au rôle essentiel joué par la librairie indépendante.

Le dispositif repose sur un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture.

L'objectif de cette mesure est d'accompagner la reprise d'activité des librairies de proximité, maillon essentiel du commerce culturel dans les territoires.

FINANCEMENTS

Part collective du PASS CULTURE (via Adage)

Des collectivités :

DRAC (contrat EAC),

région (actions dans le champ de la médiation culturelle (30% du projet max 25 000 euros), 1 fois par an)

département

métro

mairie

Les collectivités peuvent financer, pleinement ou en partie, des projets culturels d'une ampleur dépassant la simple rencontre (ex : création d'un livre, d'un spectacle, etc.)

Des agences rurales de développement culturel

L'éducation nationale

Annuaire DAAC Grenoble (un référent par établissement + un référent par discipline artistique)

http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture/?page_id=1972

quelques dispositifs

- **PI2C** (délai envoi dossier via enseignant)
- résidence en établissement financé par la DRAC
- Classes à Projet Artistique et Culturel (PAC)
- Atelier de pratique artistique (APA)
- Arts et Culture en Lycée, CFA et Établissement spécialisé

LES RESIDENCES

Les résidences à l'école du CNL

<https://eduscol.education.fr/3415/residence-d-auteur-l-ecole>

Ce programme devra correspondre à un total maximum de 6 demi-journées, pour un mois. La durée effective de la résidence peut être fractionnée sur un trimestre maximum. Sur Adage de mi-septembre à mi-novembre pour les établissements

Résidence de création : structures culturelles, DRAC (pôle création)

Résidence de mission : collectivités territoriales (Région, départements), Education nationale, DRAC (pôle Action culturelle), etc.

Les associations locales

s'appuyer sur des associations culturelles locales qui peuvent porter des demandes de financements et de subventions, par exemple auprès des collectivités ou d'autres structures comme Cités éducatives

<https://www.citeseducatives.fr>

VEILLE DOCUMENTAIRE

Babelio

<https://www.babelio.com/>

Babelio est à la fois un site web et une application mobile consacrés à la littérature et un réseau social destiné à enregistrer des bibliothèques personnelles qui pourront ensuite être partagées et commentées par les autres utilisateurs. Le site fonctionne selon le principe d'une application web de catalogage social.

La Mare au mot

<https://lamareauxmots.com/>

La mare aux mots a été créée en 2008 d'abord sous forme de forum puis de blog en 2011 (le forum est toujours [là](#) pour continuer d'accueillir débats et échanges). Le but de La mare aux mots est de promouvoir une culture jeunesse de qualité : essentiellement des livres, mais aussi des [jeux](#), [CD](#), [DVD](#), des [applis](#), spectacles et d'aider les parents à trouver des livres qui correspondent à leurs recherches.

Chaque mercredi, ils proposent de découvrir des auteurs, illustrateurs, éditeurs, chanteurs... grâce [à une interview et à un petit bonus](#).

Ricochet

<https://www.ricochet-jeunes.org/>

Ricochet-jeunes.org est un site de référence dédié à la littérature jeunesse francophone. Il est géré par l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM).

Les Correspondances de Manosque

Festival de littérature se déroulant à Manosque chaque mois de septembre (2024 : 26^e édition)

<https://correspondances-manosque.org/category/ecouter-voir/>

Fête du livre de Bron

Festival de littérature se déroulant à Bron en février ou mars de chaque année (2024 : 38^e édition)

<https://www.fetedulivredebron.com/media/>

Librairie Mollat

Première librairie indépendante de France, créée en 1896 à Bordeaux

<https://www.youtube.com/LibrairieMollat>